



Résidence Le Home

2 avenue Général Champon
38000 Grenoble

☎ 04 76 94 32 51

✉ residences.grenoblecentre@crous-grenoble.fr

- Loyer 286€ à 420€
- Caution
- Charges : l'électricité est à la charge de l'étudiant
- Accès internet compris
- Contrat 12 mois
- Préavis de départ 1 mois



COMPOSITIONS

- 141 lits dont 8 chambres de 30 m²
- Ascenseur



EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- 1 salle de bain avec baignoire
- 1 lit
- 1 chaise
- 1 bureau
- 1 placard
- 1 étagère
- 1 coin cuisine avec plaque électrique et réfrigérateur
- 1 accès internet



À PROXIMITÉ

Centre ville de Grenoble, Lycée Champollion, IUFM, INP, IUT, Ecole de Management, Ecole Supérieure de Commerce



TRANSPORTS

TRAM lignes A et C
BUS lignes 31 et 34



AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'APL. Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'APL varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.



PIÈCES ADMINISTRATIVES

• Dépôt de garantie (caution)
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.

• Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
• 2 actes de caution dûment remplis (manuscrits et originaux)
• 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €) et dernier avis d'imposition
• les justificatifs d'identité (passeport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture)
Un étudiant ne peut se porter garant pour un autre étudiant

• Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.

• Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B au format SEPA et 1 photo d'identité de l'étudiant.

• L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.